



WEBINAIRE

Rencontre des professionnels RH des SSTI le 9 décembre 2020

Comme chaque année, les professionnels RH des SSTI se retrouveront pour échanger sur leurs pratiques professionnelles.

En raison du contexte sanitaire, la Rencontre des professionnels RH se déroulera exceptionnellement cette année à distance. D'abord, dans le cadre d'une matinée qui sera organisée le **9 décembre de 10h à 12h30 en webinaire** afin de revenir sur :

- ▶ les actualités politiques des SSTI,
- ▶ les enjeux RH autour de l'OPCO Santé,
- ▶ le point sur les données RH nationales 2020,
- ▶ les actualités prévoyance/retraite.

Puis, la Commission RH **organisera en début d'année 2021 des groupes d'échanges** (10/12 personnes) autour des pratiques professionnelles RH.

N'hésitez pas à nous faire remonter les situations professionnelles RH sur lesquelles vous souhaiteriez échanger en petits groupes (contactez l'assistante du pôle juridique a.demirdjian@presanse.fr).

La Commission RH met à la disposition des SSTI de nouveaux supports d'information : des fiches RH qui se veulent synthétiques, rapides à lire et en réponse à l'actualité RH des SSTI.

Publiées en fonction de cette actualité, les fiches RH visent à partager des réflexions

Fiche RH n°1 / Actualités presanse Sept. 2020

Etat des lieux RH sur le télétravail dans les SSTI : post-confinement Covid 19

La Commission RH met à la disposition des SSTI de nouveaux supports d'information ! Les fiches RH se veulent synthétiques, rapides à lire et en réponse à l'actualité RH des SSTI ! Publiées régulièrement au gré de l'actualité, les fiches RH visent à soulever des questionnements et à guider les réflexions. En revanche, elles n'ont pas vocation à apporter des solutions-types ou à formaliser des recommandations.

Problématique

Alors que certains SSTI commencent juste à expérimenter le télétravail, la pandémie a considérablement accéléré le recours à ce mode de travail. Avec la mise en place des mesures de confinement liées à l'épidémie de Covid-19, les SSTI ont massivement et rapidement adopté des formes de travail à distance pour différents pans de leur activité : fonctions supports, mais aussi prévention, en proposant notamment des téléconsultations, des webinaires, des ateliers en ligne (du e-learning) ou encore du phoning. Cependant, l'organisation du travail à distance a le plus souvent été précipitée, afin de répondre à la situation d'urgence. Afin d'aider les Directions des SSTI à faire le bilan de cette période et à identifier les bonnes pratiques pour l'avenir, la Commission RH propose, par la présente fiche, quelques réflexions sur le télétravail.

Définition du télétravail

Le Code du travail définit le télétravail comme toute forme d'organisation du travail, dans laquelle un travail qui aurait également pu être exécuté dans les locaux de l'employeur, est effectué par un salarié hors de ces locaux, de façon volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication (C. trav. art. L.1222-9).

Quelques chiffres récents sur le télétravail

Plusieurs enquêtes réalisées après le confinement auprès des DRH, des salariés et des employeurs, permettent de mesurer la pratique du télétravail dans les entreprises. Sans pouvoir lister de manière exhaustive toutes les enquêtes publiées ces derniers mois, celles identifiées ci-dessous peuvent être utilement consultées.

<https://www.andrh.fr/actualites/1093/le-teletravail-post-covid-vu-par-les-drh-resultats-enquete-andrh-bog>
<https://www.cleop.org/actualites/en-entreprise-le-teletravail-gagne-du-terrain>
<https://www.deskeo.fr/blog/sondage-coronavirus-teletravail/>

sur les pratiques professionnelles. En revanche, elles n'ont pas vocation à apporter des solutions-types ou à formaliser des recommandations.

La Commission RH propose une première fiche « **Etat des lieux RH sur le télétravail dans les SSTI : post-confinement Covid 19** ». ■

AGENDA

18 novembre 2020
Conseil d'administration
Paris

19 novembre 2020
Commission d'étude
Hotel Marriott Opera Ambassador
Paris

9 décembre 2020
Rencontre des professionnels RH
Webinaire

**LE CONGRÈS
DE STRASBOURG
EST REPORTÉ À 2021**